Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 46 (1982) **Heft:** 181-182

Artikel: Dénominations ligériennes du peuplier

Autor: Chauveau, Jean-Paul

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-399719

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DÉNOMINATIONS LIGÉRIENNES DU PEUPLIER

En face des dénominations gallo-romanes du peuplier qui dans leur majorité remontent au latin POPULUS, d'autres types lexicaux, pourtant d'origines diverses, semblent liés entre eux formellement et géographiquement. Ces différents types: bouillard (FEW 1, 346 BETW-), leyard et aloyard (FEW 5, 323 LIGARE), foyard (FEW 3, 371 b FAGUS), poupeliard présentent tous une finale identique : -yàr, qui ne peut être réduite à aucun suffixe. D'autre part ils s'étendent, sans solution de continuité, sur une bande de près de 500 km de long, depuis Roanne jusqu'à Saint-Nazaire, sans souci des limites linguistiques puisqu'ils se répandent sur tout ou partie du domaine de sept atlas linguistiques régionaux d'oïl, d'oc et du francoprovençal (1). La coïncidence entre une telle répartition et le cours de la Loire est frappante. En tout cas la possibilité d'une relation entre une grande voie de communication et l'aire de ces types lexicaux incite à penser que la ressemblance formelle de leurs terminaisons n'est peut-être pas fortuite. C'est à tenter de démêler les relations qui existent ou ont existé entre eux qu'est consacrée cette note.

A l'intérieur de cet ensemble de dénominations certaines caractéristiques formelles permettent d'isoler un sous-ensemble. Alors que les autres types lexicaux « élargissent » la finale par une ou deux syllabes constantes sur des aires significatives, dans ce sous-ensemble, l'élargissement, lorsqu'il existe, se limite à un seul phonème variable. On a ainsi trois variantes :

- « finale nue » yar
- voyelle + finale -yar : eyar / oyar / ayar
- consonne \pm voyelle e + finale -yar : leyar / lyar / zyar.

Ce sous-ensemble apparaît en deux aires séparées : l'une compacte, à cheval sur les départements du Cher, de l'Indre, de l'Allier et de la Creuse ; l'autre étirée dans la Basse Vallée de la Loire avec des spora-

⁽¹⁾ ALO 334, ALIFO 312, ALCe 130, ALAL 285, ALB 550, ALLy 430. La carte de l'ALBRAM est encore manuscrite.

des dans le Perche et le Poitou. Mais les composants de ces deux aires sont différents : celle du sud-est ne comporte que des formes à initiale vocalique, tandis que celle du nord-ouest connaît les trois formes distinguées. La variante commune aux deux aires, c'est-à-dire celle à initiale vocalique, peut donc être envisagée comme étant la plus ancienne, voire comme la forme originelle, ce qui ne plaide guère en faveur de l'étymon du *FEW*.

C'est ce que confirme la disposition des trois variantes à l'intérieur de l'aire du nord-ouest. A la frontière de la Bretagne et de l'Anjou toutes les formes semblent se déployer en arc de cercle autour d'un centre constitué par l'aire du type *eyar* :

Seule l'aire *eyar* est au contact des aires de tous les autres types. Tout se passe dans cette région comme si *eyar* était le foyer à partir duquel se sont forgées les autres formes.

On peut en effet toutes les relier entre elles par un seul processus phonétique : la mécoupure. A l'intérieur de l'aire du nord-ouest, la voyelle initiale est constamment e, mais les consonnes sont soit l soit z, toutes deux constitutives des articles le ou des/les. La coexistence de formes à initiale l et à initiale z invite à considérer ce type comme secondaire, c'est-à-dire comme le produit d'un mot à initiale vocalique et d'une consonne issue d'un article. C'est ce que confirme une remarque du Glossaire des patois de l'Anjou, de Verrier et Onillon (1908) pour la commune de Montjean située au centre même de la petite zone du nord-ouest (l'un des auteurs était natif de cette commune) :

- « Éiard, s.m. Peuplier. Ce mot qui est pour Léard ne s'emploie guère qu'au pluriel. Beaucoup de personnes disent : Ein léiard, des éiards ». Nous avons là le phénomène à l'état naissant. Le processus engendrant toutes ces formes peut se schématiser ainsi :
 - forme de départ : eyar
 - déglutination : yar
 - agglutination: leyar
 - déglutination + agglutination : lyar, zyar
 - agglutination redoublée: eleyar.

La position géographique des formes apparaissant sur la frontière Anjou-Bretagne ne contredit pas le schéma évolutif proposé.

Mais les types lyar/léar peuvent s'expliquer autrement. L'aire des formes à initiale l se décompose ainsi :

1º toutes les formes *leyar* sont groupées en Anjou et constituent une aire compacte.

 2° le type lyar est toujours périphérique : Sarthe, Orne, ouest de l'Anjou, Nantais.

3º léar n'apparaît qu'à la périphérie, au nord-ouest de l'Anjou.

On pourrait donc considérer la forme lyar comme la plus ancienne et le type leyar comme issu de lui par svarabakhti. Mais une autre explication semble préférable. Au 19-20e siècles en tout cas, en Anjou et dans le Maine il y a coexistence d'une forme dialectale et d'une forme régionale. Les attestations écrites y sont généralement du type léard (2) qu'on doit considérer comme un hypercorrectisme : leyar est interprété comme la prononciation patoise d'une forme non marquée dialectalement : léard, le yod étant senti comme un phonème de liaison pour éviter l'hiatus (cf. fainéant face à l'afr. faignant, néant face à l'afr. neient, noient, nient). Le même phénomène se constate dans les diverses graphies attestées du nom d'une commune angevine, actuellement Le Lion d'Angers: Legio, vicus Leionis, Leion, Leon, Leyon, Le Leon d'Angers (3). La prononciation locale ancienne $ley\tilde{o}$ a été « corrigée » en léõ et lyõ. C'est cette dernière qui l'a emporté. L'attitude des auteurs de glossaires régionaux du début de ce siècle varie, mais elle témoigne d'une conscience très nette de la hiérarchie qui s'est établie entre les différentes variantes. La citation précédente de Verrier-Onillon a montré qu'ils considéraient qu'éiard était en quelque sorte une prononciation très localisée de léard. Les mêmes auteurs glosent léiard par : « Léard, peuplier ». Un autre Angevin précise, vers la même époque, que « s'il a plu aux « goules fines » de se distinguer en prononçant léard, je ne crois pas être démenti en prétendant qu'il y a encore quarante ans, tout le monde en Anjou disait eyard » (4). De façon parallèle, Littré a retenu, dans le supplément de son dictionnaire, la forme liard (5).

⁽²⁾ A. Robert et E. Gasté, *Dictionnaire des usages ruraux et urbains pour tous les cantons de la cour d'appel d'Angers*, Angers, 1873, écrivent constamment *léard* (1^{re} partie, p. 111, 2^e partie, pp. 32-33) par exemple.

⁽³⁾ A. Dauzat et Ch. Rostaing, Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France, Paris, 1963.

⁽⁴⁾ Cormeau, Terroirs Mauges, Paris, 1912, tome 1, p. 191.

⁽⁵⁾ D'après G. Dulong et G. Bergeron, Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines, Atlas linguistique de l'Est du Canada, Québec, 1980, volume VI, p. 2432, le type liard est la seule forme connue des parlers français du Canada pour dénommer le « peuplier à feuilles deltoïdes ».

Les formes *lyar*, *léàr* périphériques peuvent donc s'expliquer différemment de celles situées à la frontière de l'Anjou et de la Bretagne. C'est un indice du mode d'expansion de ce type lexical. Il s'agit moins, au delà des rives mêmes de la Loire, d'une diffusion de proche en proche à l'intérieur de la société rurale, que d'une implantation par des individus, issus de la bourgeoisie rurale par exemple, aux horizons plus vastes que les relations purement locales. Il y a, par la suite, adaptation à la phonétique locale de la finale -ar, interprétée comme le suffixe -ard: pt Alar 611 *léàr*, ALBRAM pt 119 *lyàr*, Alar 7173 *lyá*, ALIFO pt 18 *lyár*.

L'hypothèse de départ à partir de eyar plutôt que de leyar n'est pas en contradiction trop forte avec les formes les plus anciennes telles que les donne le FEW: « Maine 1556 léard » et « Cotgr 1611 eard ». Un écart d'une cinquantaine d'années n'est guère probant pour des données dialectales. D'autre part la forme de ces deux attestations, sans yod toutes deux, manifeste que ce type lexical mène depuis longtemps une double vie: orale et écrite. Les formes écrites, secondes, peuvent, du fait de certaines circonstances, s'implanter dans les parlers locaux, mais leur diffusion se fait alors par des cheminements propres que signale aujourd'hui leur répartition géographique.

Formellement et géographiquement, le type à initiale vocalique doit donc être considéré comme premier. L'étude des autres types lexicaux apparentés par la finale yar renforce cette hypothèse. En effet, ils permettent de retrouver la continuité géographique ancienne entre les deux aires séparées qui constituent le terrain du type eyar/ayar/oyar. Cette continuité apparaîtra avec encore plus de netteté après l'examen de l'aire du type bouillard qui présente un aspect particulier.

Cette aire dessine exactement le cours de la Loire, depuis l'Anjou jusqu'au Lyonnais, mais sa largeur n'est pas partout égale. Limitée aux rives mêmes du fleuve en amont, elle s'étale sur la Touraine et l'Anjou. C'est seulement dans le Val de Loire proprement dit que l'aire a une certaine consistance. Ailleurs il ne semble s'agir que d'une excroissance continue à partir du foyer originel, en amont, ou bien d'une implantation ponctuelle à la frontière de l'Anjou et du Nantais, en aval. D'autre part, en Touraine, le type se présente sous une forme phonétique constante: buyàr, sauf la notation de l'ALF au point 406: bulàr, qui pourrait très facilement être considérée comme un archaïsme par rapport aux autres formes. Par contre, en amont, nous rencontrons des prononciations diverses de la syllabe initiale: bo- (ALIFO pts 60 et 66 dans le Loiret, ALCe pts 11 et 25 dans le Cher), bå- (Ally pt 21 dans la Loire),

bwa- (ALB pt 43 dans l'Yonne). Ces formes sont sporadiques, au milieu du type le plus constant buyar, et ne se groupent jamais en aires. De plus elles ne semblent pas pouvoir être mises en rapport phonétique régulier avec le type buyar. Il doit s'agir de réfections ponctuelles consécutives à un emprunt. Il paraît donc justifié de considérer l'extension du type bouillard comme un phénomène secondaire. L'aire originelle de ce type a dû se limiter à la Touraine dans un premier temps et c'est là qu'il a dû prendre naissance.

La cohérence géographique, dans cette optique, devient extrêmement nette: une longue bande étirée depuis le Massif Central jusqu'à l'Atlantique, pratiquement sans solution de continuité, et qui n'épouse le cours de la Loire qu'à partir de la Touraine. Mais surtout les différents types lexicaux s'inscrivent alors à l'intérieur d'un groupement ordonné: le type supposé originel aux deux extrémités de la chaîne, encadrant des types lexicaux différents: bouillard, aloyard, foyard. La cohérence est en outre justifiée par le fait que ces types lexicaux sont des formations dérivées, d'apparition tardive, et surtout explicables par référence au type ancien.

Bouillard ne peut être que le résultat d'un croisement. Le FEW (1, 347 a note 10) explique les formes picardes bular, 'bouleau' comme un hybride formé à partir de deux dérivés de boul 'bouleau': bular et bulyau ou bulyé. On pourrait ramener au même modèle les formes semblables désignant un peuplier dans le Val de Loire. Cependant pour rendre compte du changement sémantique, le croisement d'eyar ou de lyar 'peuplier' avec la forme de base boul, encore présente en Touraine (6), ou encore avec un dérivé boulard est tout aussi vraisemblable. Mais il se pourrait que le glissement de sens se soit produit avant tout croisement, s'il faut en croire la forme classée par le FEW sous les dénominations du tremble d'origine inconnue: « Tours bolar m. 'esp. de tremble' Cotgr 1611 » (FEW 21, 67 a). Mais la nécessité d'un croisement jointe à l'insertion de l'aire de bouillard entre deux aires eyar fait soupçonner la présence de ce dernier type lexical à l'origine du croisement.

Dans les autres cas, la vraisemblance de cette influence est encore plus forte. Le type aloyard représente le croisement d'eyar avec l'une des formes ale, alar, alain, ole, désignant le peuplier, que le FEW relève çà et là dans le centre et le centre-ouest, de part et d'autre de l'aire

⁽⁶⁾ ALF 158, ALCe 143, ALIFO 312*.

aloyard (21, 67 a), et qu'il fait remonter à des prototypes hypothétiques *ALARIU et *ALAMU, ce dernier étant à la base de l'espagnol álamo 'peuplier' (7). L'existence, antérieurement, de ce type préroman en Berry n'est pas attestée, mais sa présence, sous formes de vestiges, dans des régions proches la rend tout à fait vraisemblable.

Le Glossaire du Centre de la France de Jaubert cite s.v. pouple un type inconnu des atlas linguistiques : « poupliard, poupeliard, s.m. [...] Peuplier à branches flexibles », qui peut très bien s'expliquer comme un composé tautologique pouple-eyar ou bien comme un composé déterminé + déterminant : pouple (de la variété) eyar.

Enfin le point 36 de l'ALCe présente une réponse fwayar comme dénomination d'une espèce de peuplier, alors que ce même fwayar désigne le hêtre au point 37 voisin (8) de façon tout à fait normale pour un dérivé de FAGUS (FEW 3, 371 b). La réponse du point 36 ne peut être une erreur : la confusion du hêtre et du peuplier est d'autant plus improbable que le même témoin a précisé qu'il n'y avait pas de hêtre dans la commune. Il s'agit d'une attraction paronymique favorisée par le fait que ce point se trouve à la jonction des aires de bouillard, aloyard et eyar.

On peut donc ranger le type lexical *eyar* dans la catégorie des « mots mal formés ». Il s'est étoffé à l'ouest par agglutination de l'article, et en Touraine par des croisements. Ces croisements, d'ailleurs, ont pu s'orienter dans d'autres directions. En face de l'attestation du *FEW*: « maug. *bouillard* 'bouleau ; aune' », il faut vraisemblablement situer la notation (encore manuscrite) du point *ALBRAM* 106, voisin des Mauges : *l èyón*, *déz èyón* 'aune', d'autant plus que cette dernière forme surgit à la jonction des aires d'aune (auquel elle ne peut remonter directement) et de *verne* (9).

L'ensemble de suppositions ci-dessus avancées trouverait un fondement, s'il était possible de rattacher le type *eyar* donné comme le prototype de toutes ces formes à un étymon acceptable. L'étymologie donnée par le *FEW*, qui en fait un dérivé de *lier* (5, 323 b LIGARE), ne

⁽⁷⁾ Cf. J. Corominas, Diccionario crítico etimológico castellano e hispánico, Madrid, 1980, tome 1, pp. 106-108.

⁽⁸⁾ ALCe 144.

⁽⁹⁾ Il s'agirait d'un nouvel exemple des « contaminations dans l'histoire des noms de l'aune », selon le titre de la contribution de M. Remacle à l'hommage à Jean Séguy, Toulouse, 1978, tome 2, pp. 299-306.

peut être retenue. La flexibilité des branches d'une variété de peuplier qui la justifie ne peut être envisagée qu'à titre de réinterprétation secondaire, puisque l'analyse a montré que le l initial provenait d'une agglutination de l'article et que les formes à initiale vocalique étaient donc plus proches de l'étymon. Or il est possible de rapprocher ces formes de celles rassemblées par le FEW (21, 275 b) sous un étymon gaulois *AKAROS 'érable' et qui apparaissent dans la moitié sud de la France sur de petites aires séparées dans les Charentes, les Deux-Sèvres, le Lot, la Dordogne, la Suisse Romande et le Dauphiné (10).

Si l'on part de la variante *AKARNO qui correspond au latin acernus et à l'allemand Ahorn (11), le développement phonétique régulier en oïl aboutit à eyar. A la jonction oïl/oc, on note cependant une discordance. Dans les Charentes et les Deux-Sèvres on a, pour la consonne intervocalique, \hat{j} ou h dans les représentants de *AKAROS selon un développement régulier correspondant à celui de NUCARIU et URTICA. Par contre dans le domaine de l'ALAL, les formes ayar, oyar, eyar ne possèdent pas le j qu'on attendrait. Mais il semble qu'en occitan le traitement de C + A ait pu être différent si la voyelle précédente était un A (12). Une influence externe étant peu probable dans le cas de BRACA 'culotte', les notations de la carte 373 CULOTTE de l'ALF doivent représenter le traitement phonétique régulier de la consonne intervocalique dans cet entourage. Or l'est de la Creuse et le nord du Puy-de-Dôme, où ne se rencontrent que des formes à yod intervocalique dans le cas de eyar, présentent un traitement identique pour BRACA: pts 603, 704 et 801 brayo, pt 702 breya, pt 703 braya. La variation de la voyelle initiale est peu habituelle : a, e, o, et même wasi l'on joint aux formes primaires celles issues d'un croisement telles

⁽¹⁰⁾ La première attestation donnée par le *FEW* : « maug. *agé* m. 'érable' » doit en être écartée, à cause du traitement phonétique impossible en Anjou et des explications fournies par l'auteur du glossaire d'où elle est tirée : « *Agé* n.m. Nom de l'érable ou plutôt d'une sorte d'érable que je crois être l'*acer campestre*.

Je retrouve ce mot au milieu d'un dossier sans pouvoir affirmer s'il est bien employé dans les Mauges ou s'il ne m'est pas plutôt venu d'Aunis par la bouche de mon regretté ami Henri Albert, juge de paix à Beaupréau. La forme du mot trahit en effet une origine poitevine ou saintongeaise, agé provenant, me paraît-il, d'acer, et le c se transposant couramment en g dans nombre de mots poitevins », H. Cormeau, $op.\ cit.$, tome 1, p. 62.

⁽¹¹⁾ Comme le proposent Hubschmied (*Revue Celtique* 50, 263) et Gamillscheg (*RLiR* 25, 296).

⁽¹²⁾ J. Ronjat, *Grammaire historique des parlers provençaux modernes*, Montpellier, 1932, tome 2, pp. 87-88.

que alwayar. Les deux voyelles a et e sont régulières et présentent les deux états d'un a initial devant un yod conservés en français selon les mots: païen, pàyẽ (PAGANU) en face de payer, pèyé (PACARE). Les autres formes ne peuvent s'expliquer que par analogie. La coexistence dans la même région sur la carte 179 de l'ALF BROYER, par exemple, de formes breye et broye, face à la prononciation française brwaye, normale à partir de *BRECARE, peut être à l'origine, par analogie, de la même variation dans le cas d'eyar, oyar et alweyar. De même, mais en sens inverse, la carte 721, un noyer, de l'ALCe présente, toujours dans la même région des traitements phonétiques réguliers comme nòyé, nuyé, des formes francisées nweyé et des formes vraisemblablement analogiques comme neyé.

Le passage d'une dénomination de l'érable à celle d'une espèce de peuplier ne s'impose pas par son évidence, le seul point commun entre les deux réalités étant qu'il s'agit de deux arbres. Mais de tels transferts sémantiques ne sont pas rares en pareil domaine (13). L'examen de l'implantation des espèces d'érable et de peuplier permet au moins d'éclairer la situation qui a rendu possible ce changement. L'Ouest de la France ne connaît qu'une seule espèce indigène d'érable : acer campestre, à l'exception de la Saintonge et de l'Angoumois où l'érable de Montpellier, Acer monspessulanum, peut être fréquent (14). Or c'est dans cette seule région que les représentants d'*AKAROS ont pu subsister, comme dénomination de cette espèce d'érable, face à ceux d'ACERABULUS. Partout ailleurs le nom d'origine gauloise ou bien devait s'effacer, ou bien devait prendre un sens secondaire. Par contre, cette région connaît plusieurs espèces de peupliers. Les types bouillard, eyard, etc., le plus souvent ne désignent qu'une seule espèce. Les atlas ne les identifient pas, mais les glossaires sont plus explicites; Jaubert précise : « aloyard, s.m. Peuplier noir [...] » ; Verrier-Onillon : « ziard, s.m. Peuplier noir », etc. D'autre part les formes issues directement de PŌPULUS, pouple sont attestées dans cette région, isolées aujourd'hui, au milieu des formes issues de *AKAROS, comme aux points ALBRAM 108 et ALO 2, ou bien au sud de l'aire eyar. La rencontre des représentants de PŌPŬLUS > pouple et des formes pible remontant au même

⁽¹³⁾ W. von Wartburg en cite quelques exemples dans son article: Français Osier, RLiR 31, 33.

⁽¹⁴⁾ G. Bonnier, Flore complète de France, Suisse et Belgique, Paris, s.d., tome 2, pp. 97-98; H. des Abbayes et coll., Flore et végétation du Massif armoricain, tome 1 Flore vasculaire, Presses Universitaires de Bretagne, Saint-Brieuc, 1971, p. 305.

étymon *PĪPŬLUS que les formes occitanes se fait dans le sud du Poitou, c'est-à-dire sur la limite moderne des occitanismes (15). La répartition lexicale est ici tout à fait ancienne. Les *pupl* poitevins représentent les vestiges d'une aire continue qui a été brisée par l'extension des désignations secondaires issues d'*AKAROS et de PŌ-PULUS. Le besoin de dénominations pour distinguer différents peupliers aura rencontré la redondance des dénominations de l'érable.

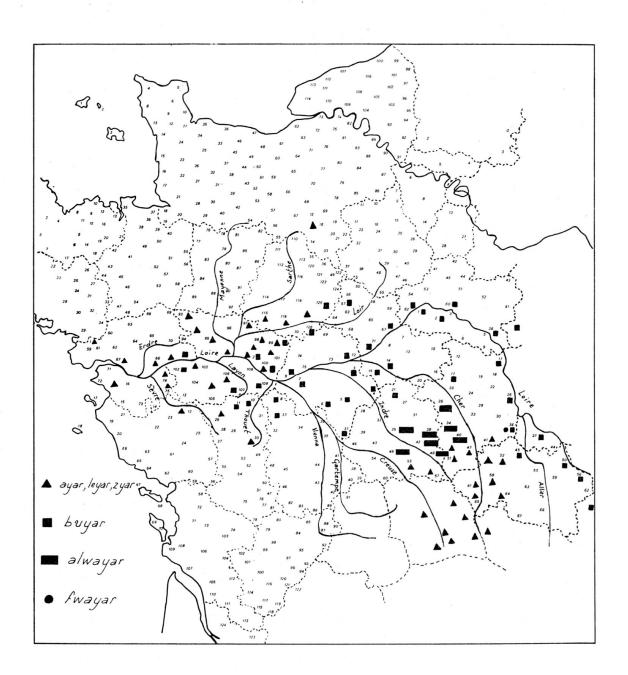
L'extension géographique du type eyar s'explique par des facteurs extra-linguistiques : le peuplier pousse « dans » l'eau, l'aire des dénominations issues d'*AKAROS ou influencées par lui s'inscrit à l'intérieur du bassin de la Loire. Le fleuve ne reçoit d'affluents sur sa rive droite qu'à la hauteur d'Angers : le type eyar ne s'étend, au nord de la Loire, qu'en Anjou et, par là, dans le sud de la Sarthe. Les principaux affluents de la rive gauche descendent du Massif Central, jusqu'où remonte justement le type eyar. Si c'est le tracé du fleuve même qui explique l'aire du type bouillard à partir du sud de la Touraine, c'est celle de ses affluents qui a déterminé l'extension géographique du type eyar. Le point de jonction des deux aires eyar, désormais séparées, a dû se situer dans la portion du fleuve où le rejoignent ses principaux affluents, c'est-à-dire entre Angers et Tours. C'est vraisemblablement, pour être plus précis, à partir du sud de la Touraine, comme dans le cas de bouillard, que s'est faite l'expansion de cette dénomination nouvelle. C'est l'écologie du peuplier et le fait que son exploitation ne se pratique de façon intensive qu'au bord des rivières qui peuvent seuls expliquer qu'une série de dénominations secondaires, dont l'apparition est vraisemblablement peu ancienne et qui donc devraient être confinées sur une aire restreinte, aient pu se diffuser dans un espace de près de 500 km de long. D'une façon comparable, au milieu de la Beauce, le type peuple s'arrête aux limites du bassin de la Seine. L'intervalle, l'espace laissé libre dans l'Ouest par les types lexicaux du bassin de la Seine et du bassin de la Loire, ne comporte que des formes du français le plus standard. Les dénominations suivent le sillage de l'arbre, ce « peuplier [qui] déploie sa voilure haute, avec cet air noble et sourcilleux qu'il a de naviguer toujours par files d'escadres [...] » (16).

Angers.

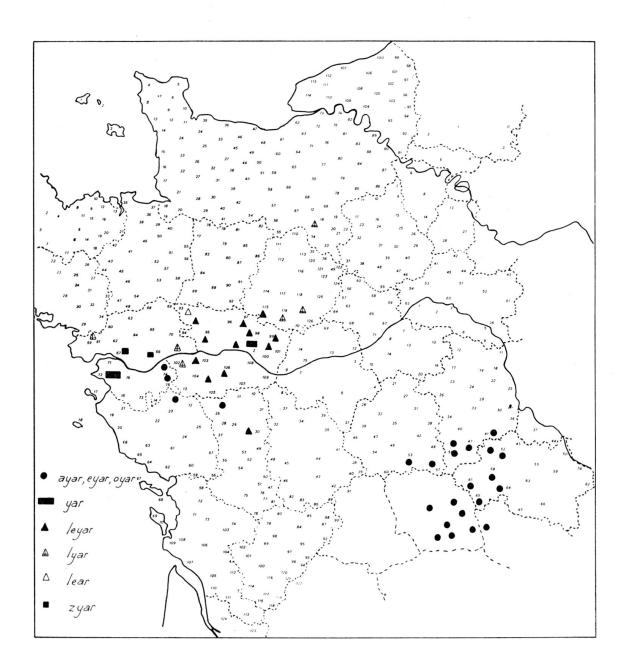
Jean-Paul CHAUVEAU

⁽¹⁵⁾ Cf. J. Wüest, Sprachgrenzen im Poitou, VRom 28/1, p. 57.

⁽¹⁶⁾ J. Gracq, Lettrines 1, Paris, 1975, p. 251.



Carte 1



Carte 2